

2025, UN TOURNANT DÉCISIF

Ancrer les bases, amplifier l'impact

BILAN 2025



L'INCC est l'institut scientifique fédéral au service de la Justice. De l'analyse forensique de pièces à conviction aux études criminologiques : nous faisons dialoguer les faits, les savoirs scientifiques et les meilleures techniques disponibles pour constituer des preuves solides et soutenir les politiques publiques. Une constante guide notre action : mettre la science au service de la justice, là où elle fait toute la différence.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 3

2020-2025 en un coup d'œil – les chiffres 4

L'architecture de notre expertise 6

Des projets à la pratique – entretien avec la direction 8

Focus sur certaines réalisations marquantes de l'INCC 12

Perspectives 18

« Une Justice humaine s'appuie sur des données scientifiques et factuelles. L'INCC constitue, à cet égard, un partenaire incontournable. Par son expertise médico-légale unique, ses bases de données nationales et ses recherches précieuses en criminologie, il soutient l'administration de la justice et fournit les connaissances indispensables à une politique judiciaire résolument tournée vers l'avenir et fondée sur des données scientifiques. »



Annelies Verlinden
ministre de la Justice et de la Mer du Nord

AVANT-PROPOS

2025 s'inscrit comme une période de transition alors que j'ai entamé la dernière année de mon premier mandat : une année où l'évolution de l'INCC devient tangible et où la prochaine phase stratégique se dessine.

L'essentiel de ce mandat a été consacré à la consolidation de nos fondations : un institut plus robuste, des capacités accrues et une position clairement affirmée au sein de la Justice. L'INCC a investi de manière ciblée : l'équipe s'est renforcée, de nouvelles missions ont été intégrées et notre fonctionnement s'est encore professionnalisé.

Dans le même temps, nous avons renforcé la cohérence entre la criminalistique et la criminologie, entre la recherche et la politique publique, entre l'analyse et l'application. Cette évolution fait que l'INCC est aujourd'hui plus intégré, plus stratégique et plus proche des réalités de terrain. Cette maturité se reflète dans notre capacité à agir de manière stratégique ,

en formulant des propositions solidement étayées et en bénéficiant d'une confiance croissante de nos partenaires. Elle se traduit également par une implication de plus en plus fréquente en tant que partenaire stratégique dans des dossiers et des collaborations, en Belgique comme à l'international.

Aujourd'hui, cette dynamique se concrétise : l'impact de notre travail s'accroît ouvrant de nouveaux défis pour la prochaine phase. Cela suppose que, au-delà de la croissance, nous veillions à renforcer notre stabilité, notre cohérence et notre positionnement.

Si 2025 a marqué un tournant, l'avenir exige avant tout de l'acuité dans nos choix : de quoi avons-nous besoin pour ancrer durablement notre rôle de trait d'union entre la science, la pratique et les politiques publiques, au service de la justice ?

– Pierre Van Renterghem,
directeur général de l'INCC

« Ce que nous avons construit ces dernières années, nous l'ancrons aujourd'hui avec une vision claire, au service d'un impact durable. »



Pierre Van Renterghem
directeur général INCC



2020-2025 LES CHIFFRES-CLÉS EN UN COUP D'ŒIL

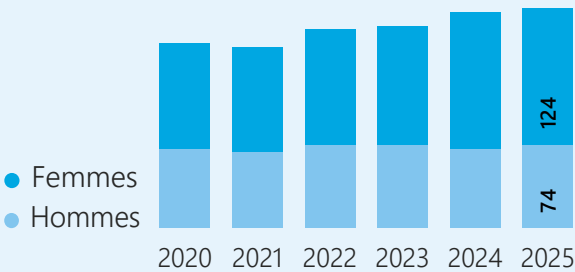
2025 est l'aboutissement des actions menées les années précédentes.

Les chiffres de la période 2020-2025 montrent une évolution nette et constante de l'activité de l'INCC. Le nombre de missions, le nombre de membres du personnel et les moyens mobilisés ont augmenté progressivement, en phase avec un engagement plus

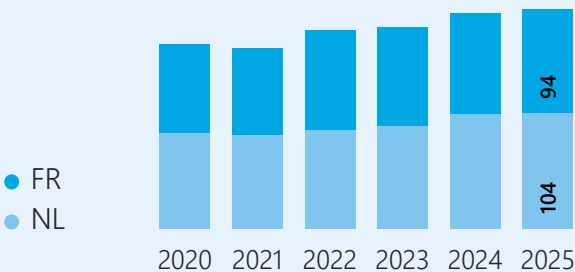
large dans les dossiers judiciaires et la recherche. Cette croissance reflète à la fois l'évolution des besoins du monde de la justice et notre politique proactive de renforcement de notre organisation interne. Des investissements ciblés – dans les équipes, l'expertise et le soutien (dont l'IT) – ont permis de participer à cette dynamique de manière maîtrisée, qualitative et durable.

1. DÉVELOPPEMENT DE NOS ÉQUIPES

198 Collaborateurs



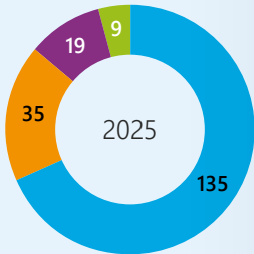
+32 Collaborateurs en 5 ans



Répartition du personnel

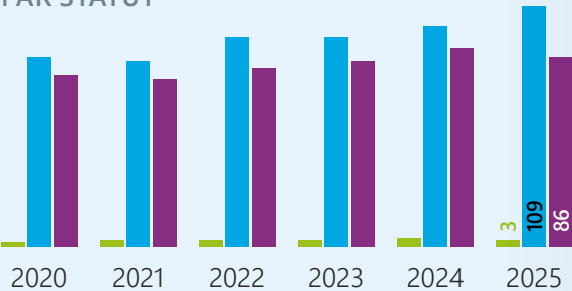
PAR DIRECTION

- Criminalistique
- Criminologie
- Service d'appui
- Direction générale



PAR STATUT

- Mandat
- Statut scientifique
- Statut administratif



2. INVESTISSEMENTS



Des investissements majeurs en équipements de laboratoires ont eu lieu en 2024. En 2025, l'accent s'est déplacé vers le développement IT, afin de renforcer l'INCC sur le plan numérique et de préparer l'avenir.

3. CROISSANCE DES ACTIVITÉS



Hausse du nombre de missions



Niveau record des revenus issus des expertises



Implication accrue dans les dossiers, dans l'élaboration des politiques publiques et dans le soutien à l'action publique

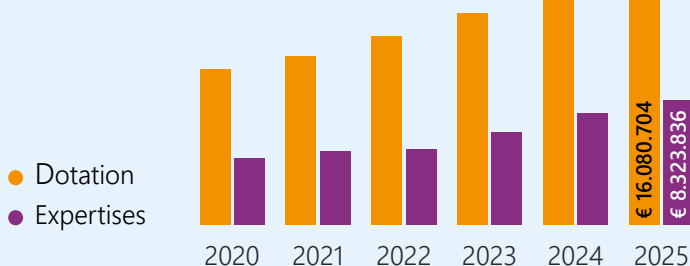
4. IMPACT CROISSANT

- Expertise & renforcement de l'appui à l'action et aux politiques publiques
- Coprésidence de la commission « code de l'exécution des peines »
- Membre de la Commission « surpopulation carcérale »
- Renforcement de la coopération nationale et internationale

Nombre de dossiers judiciaires



Revenus



Enregistrements annuels dans les banques de données ADN nationales

# de profils ADN de	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Traces	3741	3372	3726	3948	4464	4021
- Autosomique + Y-STR	-	-	-	-	4183 ~ 68 Y-STR	3752 ~ 161 Y-STR
- Uniquement Y-STR	-	-	-	-	- ~ 281 Y-STR	- ~ 269 Y-STR
Suspects	760	774	806	859	1002 ~ 177 Y-STR	1068 ~ 353 Y-STR
Condamnés	3274	3773	4284	4174	4390 ~ 5 Y-STR	3790 ~ 15 Y-STR
Personnes disparues *	72	85	85	65	50 ~ 0 Y-STR	61 ~ 1 Y-STR
Total	7847	8004	8901	9046	9906 ~ 532 Y-STR	8940 ~ 799 Y-STR

L'ARCHITECTURE DE NOTRE EXPERTISE

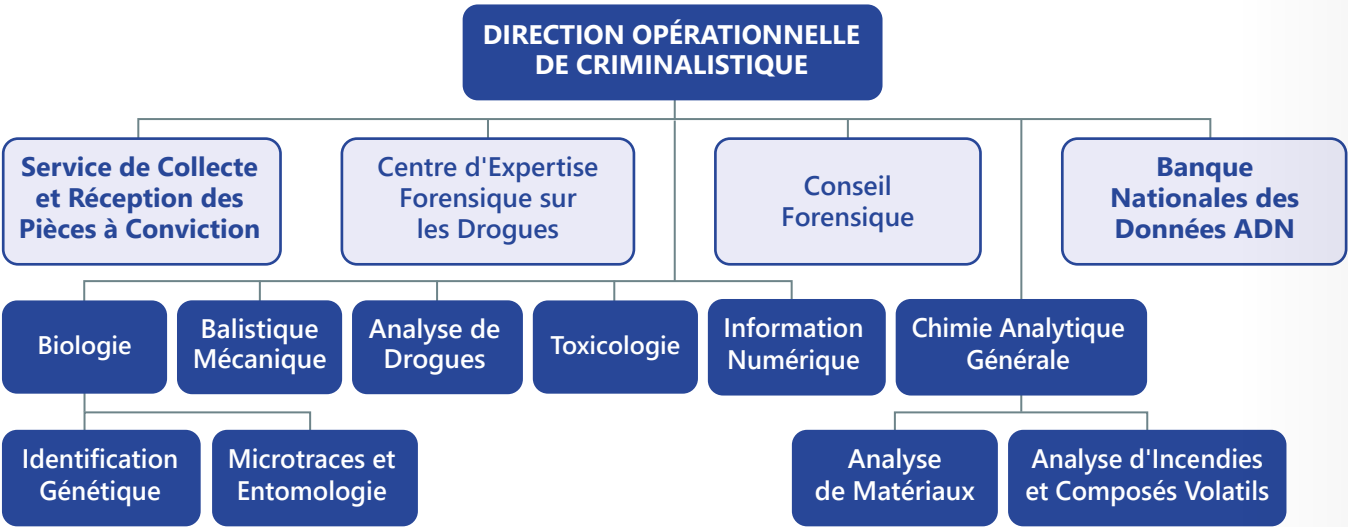
L'INCC est une structure dans laquelle différentes directions se renforcent mutuellement.

Le cœur de notre fonctionnement réside dans les directions opérationnelles Criminalistique et Criminologie, où l'expertise et la recherche scientifique occupent une place centrale..

CRIMINALISTIQUE : 10 PIÈCES DU PUZZLE – 1 RÉCIT FORENSIQUE

La direction opérationnelle Criminalistique met la science, la technologie et l'innovation au service de la justice. Sur réquisition des magistrats, nous mobilisons notre expertise dans le cadre de missions judiciaires.

Notre force ? Réunir diverses disciplines sous un même toit, où 135 collaborateurs passionnés, répartis en 10 sections, travaillent en étroite collaboration afin d'aboutir à des rapports d'expertise multidisciplinaires, de qualité et fiables



CRIMINOLOGIE : UN ÉCLAIRAGE APPROFONDI

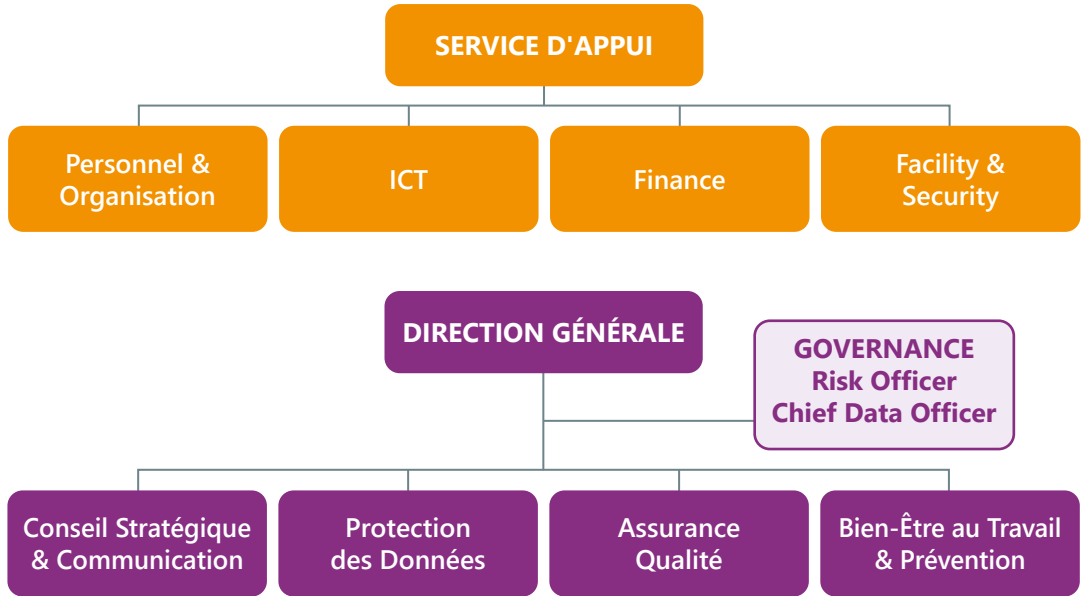
Au sein de la direction opérationnelle Criminologie, la science est au cœur de l'analyse des questions judiciaires et de la compréhension des phénomènes criminels. Avec nos collaborateurs ainsi qu'avec des partenaires publics et semi-publics, nous menons des recherches sur des thématiques complexes, dans le but de

renforcer tant les mesures préventives que répressives et d'améliorer le fonctionnement des services judiciaires. Nos études sont multidisciplinaires, ancrées dans les sciences sociales, et couvrent le droit pénal dans toutes ses dimensions grâce à trois cellules spécialisées et dix axes de recherche centraux.



Les directions opérationnelles sont soutenues par les services d'appui – Personnel & Organisation, ICT, comptabilité et facility – qui assurent un fonctionnement

fluide et efficace. La direction générale garantit la cohérence et l'orientation, et veille à une gouvernance solide et équilibrée de l'ensemble.



DES PROJETS À LA PRATIQUE – ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION

De gauche à droite : Christophe Mincke, Gert De Boeck et Pierre Van Renterghem

En 2025, l'évolution du rôle de l'INCC devient évidente. Là où l'Institut était auparavant principalement sollicité, soit pour des analyses forensiques, soit pour des études criminologiques ex post, il est aujourd'hui de plus en plus associé à l'élaboration des politiques publiques ou aux réformes de l'action publique. Cette évolution se ressent dans l'ensemble de notre fonctionnement.

« 2025 est l'année où nous récoltons les fruits du travail des années précédentes », explique Pierre Van Renterghem, directeur général de l'INCC. « Ce que nous avons préparé se voit désormais au quotidien – du laboratoire aux lieux de décision. »

« En 2025, plusieurs choses se sont vraiment mises en mouvement », poursuit Gert De Boeck, directeur opérationnel Criminalistique. « Ce qui n'était encore que des projets fait désormais pleinement partie de notre fonctionnement. Ainsi, le 1er juillet 2025, la plateforme DNA Collection est effectivement entrée en service. Dès le mois de septembre, les premiers prélèvements de référence de condamnés et de suspects enregistrés dans les banque de données ADN ont été reçus et traités. Cette nouvelle infrastructure – mise en place dans le cadre de la loi ADN de 2024 – permet non seulement d'analyser des échantillons, mais aussi de les conserver durablement pendant 30 ans afin de pouvoir les réexaminer lorsque de nouvelles techniques seront disponibles. »

En parallèle, le déploiement national du programme

Code 37 (approche structurée des dossiers de violences sexuelles) s'est poursuivi. Grâce à des capacités supplémentaires, le suivi de ces dossiers – souvent sensibles – s'en trouve renforcé.

Cette croissance s'accompagne toutefois de tensions. « Le principal défi en 2025, c'est la hausse des attentes à notre égard », souligne Gert. « Les besoins augmentent, mais il s'agit d'une expertise hautement spécialisée qui ne se développe pas du jour au lendemain : elle nécessite des ressources humaines, de la formation, des infrastructures, des logiciels – et tous ces éléments doivent progresser de manière coordonnée. » Cette complexité se retrouve dans plusieurs domaines.

Avec la DNA Collection, tout ne se limite pas à une modification législative : celle-ci ne peut se concrétiser sans l'infrastructure, le suivi et les systèmes adéquats. Dans le domaine des drogues, la réalité évolue elle aussi, avec l'émergence de nouveaux phénomènes tels que les drogues de synthèse et les laboratoires d'extraction de cocaïne. « Le véritable défi est d'absorber la croissance sans compromettre la qualité, et de la rendre soutenable à long terme », conclut-il.

Dans le même temps, le rôle de l'INCC évolue également. « Les analyses forensiques ne sont plus isolées : elles sont de plus en plus intégrées aux dossiers », précise Gert. « Cela exige une autre manière de travailler, en étroite coordination avec les magistrats et les enquêteurs. »

Cette évolution se manifeste notamment en balistique, où des analyses spécialisées permettent de mettre plus rapidement en évidence des liens entre dossiers. Dans ce domaine, nous avons investi tant dans les équipements que dans le personnel et l'organisation pour assurer un suivi structurel des dossiers, entre autres dans le cadre du plan Canal. Le Centre d'expertise forensique Drogues poursuit également son développement, en combinant analyses de laboratoire, analyse des tendances et appui sur mesure aux dossiers complexes.

Cette dynamique ne se limite pas à la criminalistique. Elle se traduit aussi clairement dans l'évolution du rôle de l'INCC en criminologie.

« Jusqu'ici, nous produisions surtout des connaissances et des analyses », explique Christophe Mincke, directeur opérationnel Criminologie. « Aujourd'hui, on nous demande aussi de mobiliser ces connaissances dans le cadre de dossiers spécifiques et en soutien l'action et aux politiques publiques. »

En 2025, le Comité scientifique Féminicides a effectivement démarré. Dans ce cadre, l'INCC analyse, avec ses partenaires – dont l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH) – des dossiers de féminicides et d'homicides liés au genre, afin de formuler des recommandations structurelles. Il ne s'agit plus seulement de dénombrer ces infractions, mais de comprendre les signaux qui précèdent la violence et la manière dont les services compétents gèrent les situations qui viennent à leur connaissance. Cette coopération s'inscrit dans une approche intégrée plus large de la violence liée au genre, avec notamment une articulation avec le projet Code 37 et avec l'étude de l'activité des Centres de prise en charge des violences sexuelles (CPVS). L'INCC assume de manière croissante un

« Notre force réside dans la combinaison de savoirs criminalistiques et criminologiques, au service d'une meilleure analyse des dossiers judiciaires et d'une plus adéquate gestion de l'action et des politiques publiques »

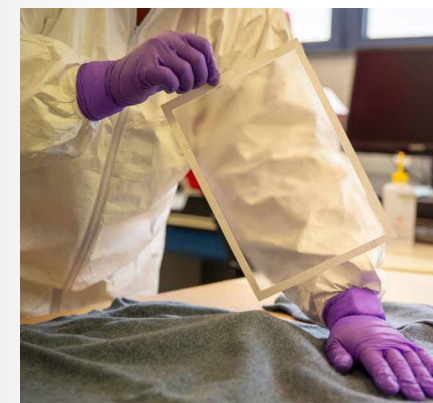


Pierre Van Renterghem
directeur général INCC

rôle d'analyse et de soutien à l'évaluation, orienté à la fois vers la production de connaissances et l'amélioration des systèmes.

Par ailleurs, l'INCC est de plus en plus sollicité pour participer au travail de commissions produisant des recommandations (Conseil pénitentiaire, Commission surpopulation, Commission Code de l'exécution des peines) et pour fournir un soutien scientifique à des trajectoires de réforme au sein de la Justice. Nos scientifiques développent ainsi un registre supplémentaire : en plus de produire des connaissances, ils participent directement à leur transmission vers les services opérationnels et politiques et aident à leur traduction dans des actions concrètes.

La force de l'INCC réside dans la combinaison de ses deux disciplines. La criminalistique analyse les traces matérielles et les pièces à conviction au moyen d'expertises forensiques, en appui aux enquêtes judiciaires. La criminologie étudie la criminalité et la chaîne pénale dans un contexte sociétal plus large et traduit les connaissances scientifiques en recommandations pour la politique et les pratiques de terrain. Cette interaction devient cruciale à mesure que la complexité des enjeux s'accroît.



De gauche à droite : laboratoire Matériaux, laboratoire Toxicologie, laboratoire Matériaux



Visite de la ministre de la Justice et de sa cellule stratégique aux laboratoires Balistique, Toxicologie et Drogues

Cette évolution s'accompagne toutefois de tensions : la demande d'expertise augmente rapidement, tandis que le déploiement de capacités spécialisées exige du temps.

En criminalistique, non seulement le nombre d'analyses augmente, mais la complexité technique des dossiers s'accroît également. Ainsi, le nombre d'analyses ADN spécialisées nécessitant la séparation de plusieurs profils

« Les analyses forensiques sont désormais moins isolées et s'intègrent de plus en plus au cœur des dossiers, en étroite coordination avec les magistrats et les enquêteurs. »



Gert De Boeck
directeur opérationnel Criminalistique

ADN a augmenté de 30 %. Le recours aux analyses Y-STR – une technique ciblant spécifiquement l'ADN masculin – a également fortement progressé, sous l'effet de nouvelles obligations légales.

En criminologie, un défi majeur concerne l'accès aux données. Sous l'effet des contraintes réglementaires, de la fragmentation des bases de données et de la complexité des échanges d'information entre services, cet accès devient de plus en plus difficile. Les délais pour obtenir un accord de fourniture d'extractions de bases de données peuvent atteindre un à deux ans, avec un impact direct sur la recherche et la préparation des politiques publiques. « Ce n'est plus un problème de complexité, mais un goulot d'étranglement structurel », résume Christophe.

Cette réalité clarifie les exigences de la phase suivante : non seulement poursuivre la croissance, mais aussi consolider, stabiliser et ancrer structurellement. Cela implique



Visite de travail du directeur général auprès du secrétaire général d'INTERPOL, à l'invitation du vice-président Europe, accompagné d'une délégation des deux directions opérationnelles.

« Les savoirs criminologiques s'imposent désormais comme un levier clé, de plus en plus mobilisé par les acteurs opérationnels pour renforcer leurs pratiques et concevoir la justice de demain. »



Christophe Mincke
directeur opérationnel Criminologie

d'investir dans l'infrastructure et la technologie, autant que dans les personnes, la formation et le développement d'équipes multidisciplinaires solides. La construction d'une expertise spécialisée prend du temps et suppose un apprentissage continu.

Pour soutenir cette professionnalisation, les services de support ont été renforcés, un Data Protection Officer (DPO) a été recruté et de nouveaux rôles stratégiques ont été créés, dont ceux de Chief Data Officer (CDO) et de Risk Officer.

Pour la criminologie, cela implique de développer des programmes de recherche axés sur le long terme, afin d'accumuler des connaissances qui seront mobilisables le moment venu. Pour la criminalistique, cela signifie investir dans la capacité et l'infrastructure, afin d'absorber la demande croissante sans compromettre la qualité.

La préparation d'un nouveau bâtiment pour l'INCC constitue une étape importante, en vue de disposer de laboratoires modernes et de soutenir un développement renforcé à l'horizon 2030. Même s'il a été reporté, ce projet doit également permettre de réunir nos équipes sur un même site et de renforcer ainsi la transversalité de nos activités.

L'enjeu est aussi de renforcer notre cohérence : criminalistique et criminologie se connectent de plus en plus et contribuent ensemble aux dossiers et aux politiques. « Le défi consiste à consolider ce qui a été construit et à l'ancrer durablement », conclut Pierre.

Pourquoi nous engageons-nous chaque jour ? « C'est simple, » affirme Pierre. « L'INCC joue un rôle essentiel dans notre société. Ma mission ? Le concrétiser — avec des équipes fortes, en lien avec nos partenaires. Et nous le faisons ensemble, avec conviction et avec fierté.. »

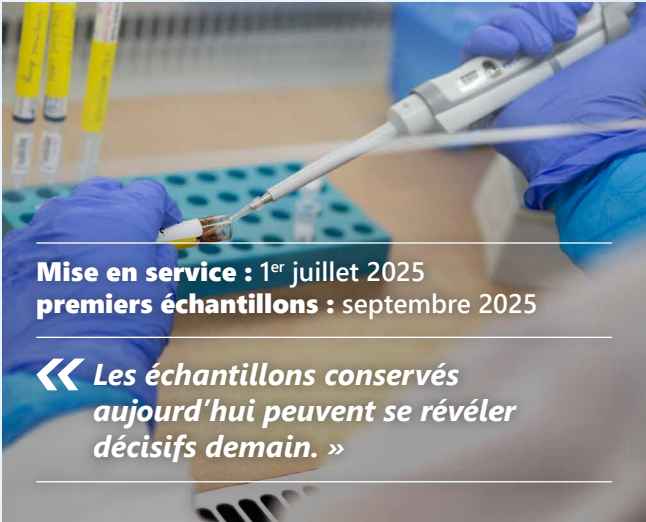
FOCUS SUR CERTAINES RÉALISATIONS MARQUANTES DE L'INCC

En 2025, plusieurs initiatives ont pris forme au travers de réalisations concrètes, tant dans l'analyse des dossiers que dans la recherche et la coopération avec nos partenaires.

DNA COLLECTION

La nouvelle loi ADN permet une conservation à long terme et ouvre de nouvelles possibilités d'analyse.

En 2025, la DNA Collection est devenue opérationnelle, avec une infrastructure centrale permettant de conserver durablement les prélèvements ADN de condamnés et de suspects enregistrés dans les banques nationales de données ADN. Les prélèvements de référence peuvent ainsi être analysés aujourd'hui, mais aussi réexaminés plus tard grâce à de nouvelles techniques. Cela renforce le suivi des dossiers dans le temps, génère de nouveaux éclairages et permet de contribuer à la manifestation de la vérité sur le long terme.



Mise en service : 1^{er} juillet 2025
premiers échantillons : septembre 2025

« Les échantillons conservés aujourd'hui peuvent se révéler décisifs demain. »

CENTRE D'EXPERTISE FORENSIQUE DROGUES

Un soutien élargi aux politiques publiques.

En 2025, le centre d'expertise forensique Drogues s'est encore développé. Au-delà des analyses de laboratoire, il soutient le traitement des dossiers grâce à des analyses de données, à l'étude des tendances et à l'interprétation scientifique.

L'expertise sur les drogues de synthèse et les laboratoires d'extraction de cocaïne est mobilisée, en coopération avec la police, la Justice et les décideurs. Le centre devient ainsi un maillon entre la pratique et la politique publique.



Désigné comme laboratoire de référence
(European Union Drugs Agency – EUDA)

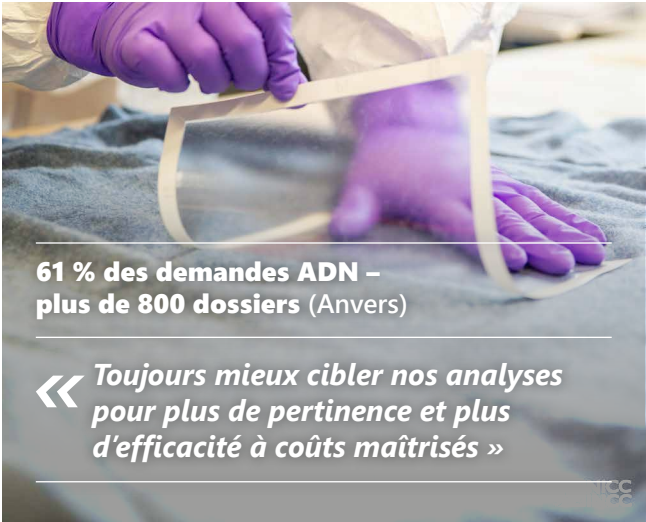
« Analyser des échantillons ne suffit pas. Donner du sens fait la différence. »

CODE 37

Mieux intégrer le conseil forensique dans les dossiers d'agression sexuelle.

Le déploiement de Code 37 – l'approche structurée des dossiers d'agression sexuelle – s'est encore accentué en 2025. Cela permet de mieux intégrer le conseil forensique au traitement de ces dossiers.

61 % des demandes adressées à notre laboratoire ADN concernent un dossier Code 37. La conservation des prélèvements y joue un rôle central : dans de nombreux cas, ils constituent la seule trace matérielle dans l'enquête. Grâce à des capacités supplémentaires et à une approche structurée, le suivi est renforcé, avec une attention particulière au traitement soigneux de dossiers sensibles.



61 % des demandes ADN – plus de 800 dossiers (Anvers)

« Toujours mieux cibler nos analyses pour plus de pertinence et plus d'efficacité à coûts maîtrisés »

BALISTIQUE

Investir dans la capacité et la technologie pour répondre à une demande en hausse.

En 2025, la balistique a fait l'objet d'un renforcement ciblé des capacités et des équipements. De nouveaux systèmes et microscopes ont été mis en service et les processus ont été optimisés.

Les dossiers sont suivis de manière systématique, notamment dans le cadre du plan Canal, afin de maîtriser les délais, tout en garantissant la qualité.



Nouveaux outils : Evofinder + LIMS Balware

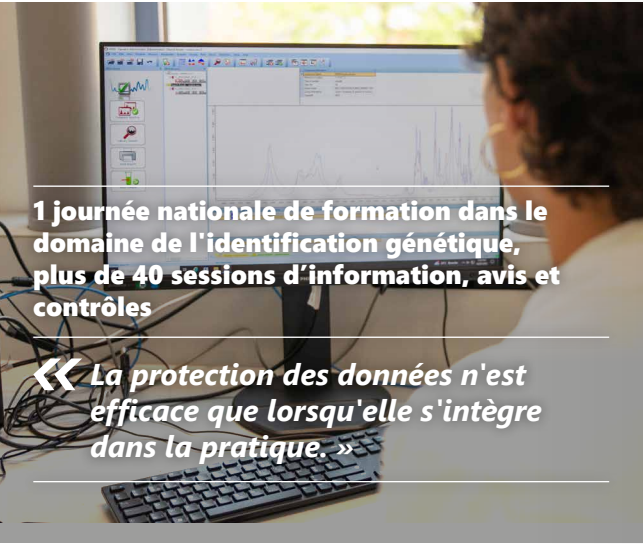
« Capacité et précision doivent progresser ensemble. »

DPO & PROTECTION DES DONNÉES

La protection des données évolue vers davantage d'appui et de coopération.

En 2025, nous avons continué à renforcer la maturité en matière de protection des données. Notre DPO a développé une politique volontariste de formation du personnel et des partenaires externes, de conseil et d'accompagnement de projets – notamment dans les domaines de l'identification génétique et de la recherche.

De nouvelles procédures et des modules de formation ont fait progresser tant notre fonctionnement interne que nos collaborations.



1 journée nationale de formation dans le domaine de l'identification génétique, plus de 40 sessions d'information, avis et contrôles

« La protection des données n'est efficace que lorsqu'elle s'intègre dans la pratique. »

FÉMINICIDES

Les savoirs criminologiques au service de l'analyse rétrospective de dossiers répressifs.

Le Comité scientifique Féminicides a pour mission d'analyser des dossiers de violence mortelle liée au genre. Il a entamé ses travaux en 2025 et réunit, sous la direction de scientifiques de l'INCC, des partenaires concernés par le domaine. Ce travail vise à comprendre le déroulement des faits et leur gestion par les instances compétentes, pour émettre des recommandations.

La criminologie est ainsi mobilisée pour éclairer la pratique et améliorer la prise en charge des faits.



COMITÉ SCIENTIFIQUE FÉMINICIDES

Comité opérationnel depuis 2025

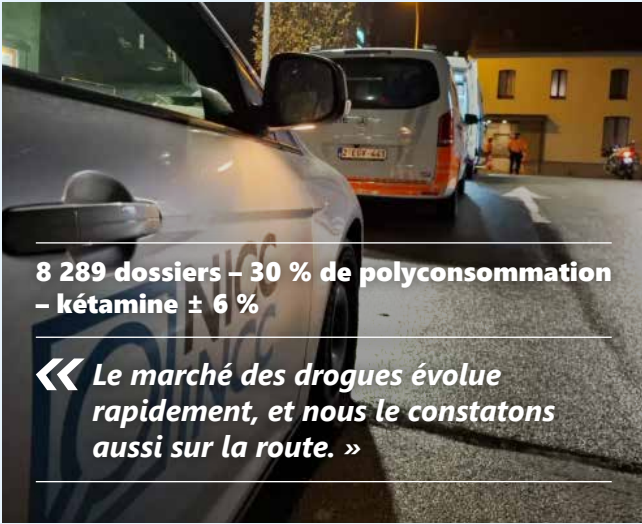
« Les chiffres n'éclairent pas les cas individuels. Pour comprendre ceux-ci, il faut s'en approcher au plus près. »

DROGUES AU VOLANT

La polyconsommation croissante complexifie la sécurité routière.

En 2025, l'INCC a analysé 8 289 dossiers de conducteurs sous influence. Dans 30 % des cas, plus d'une substance a été détectée, souvent des combinaisons de cannabis et de cocaïne.

La disponibilité croissante de nouvelles substances comme la kétamine rend la détection et l'évaluation des risques plus complexes. L'INCC joue un rôle clé en analysant les tendances et en fournissant une expertise robuste à la police et à la Justice.



8 289 dossiers – 30 % de polyconsommation – kétamine ± 6 %

« Le marché des drogues évolue rapidement, et nous le constatons aussi sur la route. »

ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE DONNÉES ADN

Une nouvelle coopération apporte des avancées judiciaires concrètes.

En 2025, l'INCC a démarré l'échange quotidien de données ADN avec la Norvège, en application de la décision « Prüm ». La Belgique fait ainsi partie des premiers pays pour lesquels l'échange de données ADN avec l'ensemble des pays opérationnels dans le cadre de Prüm est pleinement mis en œuvre.

Cette coopération a déjà conduit à 110 nouveaux « matchs » entre profils belges et norvégiens, dont 81 liens entre traces et personnes. Ces correspondances créent de nouvelles pistes dans des dossiers variés – des faits graves à la criminalité de moindre ampleur – et confirment la valeur ajoutée des échanges internationaux de données pour l'enquête et la manifestation de la vérité.



110 matchs – 81 liens traces et personnes – échange international Prüm 100% opérationnel

« La coopération internationale fait aujourd'hui une différence concrète dans les dossiers. »

MONITEUR DE LA RÉCIDIVE

Un nouvel outil de monitoring en soutien à la politique de lutte contre la récidive.

Avec le moniteur de la récidive, l'INCC développe un instrument structurel permettant de suivre la récidive de manière fiable et standardisée, en soutien d'une politique fondée sur les preuves au sein de la Justice.

En 2025, une première version du moniteur a été finalisée et préparée pour un usage au sein d'un groupe pilote, en collaboration avec le SPF Justice.

Dans le cadre du projet DOT*, l'INCC travaille également à une base de données de recherche reliant le casier judiciaire et les données pénitentiaires. Des échanges ont eu lieu en parallèle sur l'ancrage structurel futur des moniteurs et des bases de données.



* DOT = Database on Offender Trajectories, projet financé par BELSPO

INTERNEMENT

Une recherche met en évidence des goulets d'étranglement structurels dans le système.

En Belgique, l'internement est une mesure de sûreté de durée indéterminée pour des personnes ayant commis une infraction grave et souffrant d'un trouble mental, avec un risque de récidive.

Le nombre de personnes internées continue d'augmenter, malgré les réformes récentes. La recherche met en évidence des problèmes structurels : complexité du système, fragmentation institutionnelle entre Justice et soins, suroccupation des infrastructures, difficultés de circulation au sein de la chaîne de prise en charge, et manque de données fiables et interconnectées.

Le rapport plaide pour un monitoring central des données, une coopération renforcée entre secteurs et un soutien scientifique accru afin de parvenir à une politique d'internement plus efficace et plus humaine.



BANQUES NATIONALES DE DONNÉES ADN

Cumul du nombre de profils ADN enregistrés au 31 décembre 2025

- 87.128** Profils dans la banque de données ADN « **Criminalistique** » avec :
 - 81.299 Profils de traces (des profils ADN de cellules humaines découvertes)
 - 5.829 Profils de suspect (des profils ADN de cellules humaines prélevées (références), provenant de personnes suspectes)
 - 80.221** Profils dans la banque de données ADN « **Condamnés** » comprenant des profils ADN de matériel cellulaire humain prélevé sur des personnes définitivement condamnées ou internées pour une liste spécifique d'infraction
 - 574** Profils dans la banque de données ADN « **Personnes disparues** »
- TOTAL : 167.923 Profils dans les 3 banques de données nationales d'ADN**

QUALITÉ & ACCRÉDITATION

La qualité est au cœur de tout ce que fait l'INCC. C'est pourquoi nous travaillons avec un système de gestion de la qualité qui englobe l'ensemble de l'organisation : de notre fonctionnement et de nos processus jusqu'à nos interactions avec les parties prenantes et les clients. Nous visons ainsi, chaque jour, des résultats solides et une grande satisfaction des clients.

Ce système repose sur deux normes clés : ISO/IEC 17025:2017 pour la majorité de nos activités de laboratoire et ISO 9001:2015 pour une partie de nos services non laboratoires. Aujourd'hui, l'INCC est accrédité pour la quasi-totalité de ses domaines d'expertise. Les banques nationales de données ADN ainsi que le service de Conseil forensique disposent également d'une certification ISO 9001:2015.

Parallèlement, nous poursuivons une démarche d'amélioration continue : grâce à des actions ciblées et à une approche fondée sur les risques, nous œuvrons chaque jour à renforcer davantage la solidité et la fiabilité de l'ensemble.



PERSPECTIVES

Aujourd'hui, l'INCC est solidement établi dans son rôle.

Dans les dossiers judiciaires.
Dans la recherche scientifique.
Dans l'appui aux politiques publiques.

2025 a rendu tangible ce que nous avons construit ces dernières années.

La phase suivante exigera de rester affûtés : dans nos choix, dans notre mise en œuvre et dans l'ancrage durable de notre rôle.

Amplifier notre impact est désormais au cœur de notre action



LA SCIENCE
POUR LA JUSTICE

**Institut National de Criminalistique
et de Criminologie (INCC)**

📍 Chaussée de Vilvorde 100
1120 Bruxelles

✉ nicc@just.fgov.be

🌐 www.incc.fgov.be